

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin | Hiver 2019



Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale	Mathilde Perat
- Initiative locale d'accueil	lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.63
- Maintien à domicile	Christel Fouillien
- Repas à domicile	lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.62
- Dépannage	
- Guidance budgétaire	
- Allocation «personne handicapée»	Caroline Renwa
- Logement	mardi et jeudi de 9h à 11h30. 085/27.44.64
- Coordination sociale (article 27, Été solidaire)	
- Initiative locale d'accueil	
- Allocations de chauffage	Michèle Panier
- Énergie	lundi et mercredi de 9 à 11h30 085/27.44.67
- Fonds des eaux	
- Conseiller bien-être	

Place Ovide Musin, 1 - 4550 Nandrin

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Anne Demblon : 085/27.88.69

Permanences des échevins et bourgmestre

Vous souhaitez rencontrer un membre du collège communal pour lui faire part d'un problème ou d'un avis sur un sujet nandrinois ? nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat qui se chargera de traiter votre demande : **085 51 94 78**

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91

(Bourgmestre+)

Bourgmestre, police, pompiers, état civil, fabriques d'église, présidence du conseil communal, budget, finances, personnel, commerces et PME.
michel.lemmens@nandrin.be

Béatrice ZUCCA

(Bourgmestre+)

Enseignement, 3^{ème} âge, logement, jumelages.
beatrice.zucca@nandrin.be

Sébastien HERBIET

(Écolo)

Urbanisme, aménagement du territoire, environnement, agriculture, bien-être animal, mobilité, gestion des eaux et déchets.

sebastien.herbiet@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64

(Bourgmestre+)

Travaux, patrimoine, cimetières, sport et tourisme.
henri.dehareng@nandrin.be

Gaëtane DE SMIDT

(Écolo)

Accueil extra-scolaire (ATL), jeunesse, culture, bibliothèque, communication, participation, énergie, supracommunalité (GAL).

gaetane.desmidt@nandrin.be

Murielle BRANDT 085/51.30.17

(Bourgmestre+)

Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Plan de Cohésion Sociale (PCS), emploi.
murielle.brandt@nandrin.be

Les conseillers communaux

Eric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Tristan FAGNOUL (Bourgmestre+)

Claire GRAULICH (Bourgmestre+)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Isabelle LEJEUNE (Bourgmestre+)

Christophe OVIDIO (Vivre Nandrin)

Malory PLANCHAR (Vivre Nandrin)

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 (Vivre Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Vivre Nandrin)

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84 (Vivre Nandrin)

Vous souhaitez diffuser de l'information via le bulletin, le site internet ou la page Facebook communale ?

Faites parvenir vos textes, photos et informations au comité de rédaction communal via l'adresse email : communication@nandrin.be - Pour tout renseignement : 085 24 18 60.

Fermetures 2020

Mercredi	1 janvier 2020
Lundi	13 avril 2020
Vendredi	1 mai 2020
Jeudi	21 mai 2020
Lundi	1 juin 2020
Mardi	21 juillet 2020
Lundi	2 novembre 2020
Mercredi	11 novembre 2020
Vendredi	25 décembre 2020

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Social : CPAS, primes énergies, aînés	4 à 8
Administration : noces	9 & 10
Culture, sports & loisirs	11 à 17
Plan de déneigement	14 & 15
Nature & environnement	18 à 21
Administration : Les brèves du conseil	22 à 24
Écoles	25 & 26
Agenda	27
Déchets : nouvelle collecte	28

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, imprimé en 3.000 exemplaires et distribuée par la Poste en toutes-boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin

Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 4550 Nandrin

Comité de rédaction : Michel Lemmens, Bourgmestre
- Gaëtane De Smidt, échevine - Pierre Jamaigne, Directeur général - Olivier Hermia, chargé de communication.



Pierre Strijckmans © Campagne de Yernée

Le Mot du Bourgmestre



Le conseil communal a approuvé ce mardi 17 décembre le budget de l'exercice 2020.

Notre commune tient plus que jamais sa ligne de conduite. Le budget est présenté à l'équilibre, la dette est en diminution et la fiscalité de base (impôts des personnes physiques et précompte immobilier) reste inchangée depuis 2008. En outre, aucun licenciement n'est à craindre dans le personnel communal et la continuité des services offerts à la population est assurée.

L'hiver a déjà brièvement montré le bout de son nez et, comme chaque année, vous pourrez trouver en pages centrales le plan de déneigement de notre commune. Tout le service travaux se tient en effet prêt à intervenir. N'oubliez pas, toutefois, que vous êtes votre première équipe d'intervention en de pareilles circonstances : la prudence, en cas de neige, est en effet d'avoir un véhicule correctement équipé et complètement dégivré pour prendre la route.

Concernant la sécurité routière, la zone de police mettra en fonction de nouveaux radars répressifs et un Lidar sur le territoire des 10 communes de la zone. Ces mesures se traduiront concrètement en mars prochain.

Enfin, je me dois de faire un rappel de circonstance aux amateurs de pétards, fusées et autres feux d'artifice. Pour que les fêtes n'engendrent pas d'accident, une série de règles de sécurité est à respecter : stocker les artifices hors d'atteinte des enfants, ne pas laisser les enfants utiliser les artifices seuls, utiliser les artifices dans une zone dégagée, loin des habitations, des véhicules et des animaux domestiques, mais aussi se protéger les yeux.

Je vous souhaite à toutes et tous une « Bonne Année 2020 ».

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.



Avez-vous droit à une allocation de chauffage de l'Etat ?

OUI, si vous vous chauffez au gazoil de chauffage (en vrac ou à la pompe), au pétrole lampant (type C) ou au gaz propane en vrac (les autres combustibles ne sont pas acceptés)

ET

si vous appartenez à une des catégories suivantes :

Catégorie 1: les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité

Le montant annuel des revenus bruts du ménage ne doit pas dépasser 19.105,58 €, majoré de 3.536,95 € par personne à charge (= un membre de la famille qui dispose de revenus annuels nets inférieurs à 3.270 € (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfants)).

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus:

- lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM (anciennement VIPO)
- lorsque l'ensemble du ménage est BIM

Catégorie 2: les personnes aux revenus limités

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 19.105,58 €, majoré de 3.536,95 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

Catégorie 3: les personnes endettées

Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes **ET** que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage via une attestation de votre médiateur.

Si vous remplissez les conditions d'octroi :

Le montant octroyé dépend de différents facteurs (type de chauffage, prix par litre et catégorie à laquelle vous appartenez). Il varie entre 14 cents et 20 cents par litre pour les commandes en grande quantité.

Cette allocation est octroyée pour une quantité de 1 500 litres maximum par ménage, livré entre le 1er janvier et le 31 décembre de la même année.

Que devez-vous faire et quels documents apporter ?
Vous devez vous présenter avec les documents suivants :

- Une copie de la facture ou du bon de livraison.
- Pour les immeubles avec plusieurs appartements avec une citerne commune, une attestation mentionnant le nombre d'appartements concernés par la facture
- Une copie de votre carte d'identité
- Pour la catégorie 3, la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ET une attestation du médiateur.

Pour vérifier si vous répondez aux conditions de revenus ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique les données de revenus de votre ménage directement auprès du SPF Finances. Le CPAS vous contactera en cas de complément d'informations.

Si vous pensez pouvoir bénéficier de cette aide, vous pouvez vous adresser au CPAS de Nandrin (085/27.44.60 - Permanence Madame Michèle PANIER : lundi et mercredi de 9h à 11h30) dans les 60 jours à dater de la livraison.



© Hiver photo créé par bearfotos - fr.freepik.com

Compteur à budget

Une borne de rechargement des compteurs d'électricité à budget a été installée au comptoir d'accueil de votre administration communale. La borne est accessible pendant les heures d'ouverture des bureaux (voir page 3).



Vous pouvez trouver à l'adresse ci-dessous une explication complète de la procédure de rechargement de votre carte. Un mode d'emploi simplifié est aussi disponible à côté de la borne. Si toutefois vous avez besoin d'une explication sur l'utilisation de l'appareil, vous pouvez vous adresser au bureau du CPAS qui se trouve dans le bâtiment.

http://www.resa.be/wp-content/uploads/2015/02/Brochure_Resa_Xenta_Gaz_et_Elec_2015.pdf

Un mois d'été pour la santé d'un enfant biélorusse

Pourquoi ? Pour renforcer son système immunitaire.

Quelle période ? Quatre semaines soit en juillet, soit en août.

Quel âge a l'enfant ? Entre 7 et 12 ans, fille ou garçon.

Quel est le prix à payer ? Cotisation annuelle : 15 €, participation au voyage de l'enfant et assurance soins de santé : 120 €.

Est-il assuré ? Oui, tous les frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers sont remboursés sur base du tarif mutuelle.

Est-il malade ? Non, l'enfant n'est pas malade.

Comment vais-je communiquer avec lui ? Des interprètes sont à votre disposition 24 h sur 24. Notre association vous remettra un lexique très pratique.

Renseignements ?

Josine Deru : 0476/48.42.00

Colette Claus : 0494/71.75.09

Léona Huybrichts : 0470/11 83 39

E-mail : aset@skynet.be

Site Internet : www.aset.be/accueillir

Que se passe-t-il ensuite ? Avec votre autorisation, nous nous rendons à votre domicile pour répondre à toutes vos questions.

Siège social : rue du Bief, 37 à Herve.

ASET - Accueil - Santé - Enfants de Tchernobyl

Josine et André Deru

Rue du Bief, 37 - B4652 Herve

+32 87.46.89.93 - +32 476.48.42.00

aset@skynet.be - www.aset.be

© Kids photo created by freepik - www.freepik.com

CAMPAGNE D'ILES DE PAIX DES 10, 11 ET 12 JANVIER 2020



**50^e
CAMPAGNE**

Comment soutenir Iles de Paix pendant sa campagne ?

En faisant un don sur le compte BE97 0000 0000 4949 - déduction fiscale dès 40 € par an.

En achetant les objets de la 50^e campagne : les modules, le bracelet, le BAP - Bon à planter à 6€ et le sac pour fruits et légumes à 10 €.

Pour en savoir plus ou rejoindre une équipe de bénévoles : www.ilesdepaix.org - campagne@ilesdepaix.org - 085 23 02 54



Un outil d'entraide efficace et gratuit
Le GAL Pays des Condruses a créé villages-solidaires.be afin de promouvoir l'entraide entre voisins. Dans chaque commune des personnes ont besoin d'aide chaque jour et ne savent pas à qui en demander. Et à l'inverse, d'autres sont prêts à offrir leur aide mais ne savent pas qui aider.

Villages Solidaires est là pour mettre en relation ces personnes.

Pour cela, il vous suffit de créer un compte puis de rédiger une offre sur le site :

www.villages-solidaires.be

(si vous êtes offreur de services et souhaitez aider d'autres personnes) ou une demande (si vous avez besoin d'aide dans un domaine particulier).

085 27 46 12 - info@villages-solidaires.be - Rue de la Charmille, 16 - B-4577 STREE (MODAVE)



La commune de Nandrin et le GAL vous aident à rénover votre bâtiment.

Suite au succès de la saison 2018-2019, l'opération Renov'Energie organisée par le Gal Pays des Condruses et soutenue par la commune de Nandrin est reconduite.

L'opération RENOV'ENERGIE permet un accompagnement personnalisé et gratuit des citoyens, commerces et entreprises dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments (isolation, chauffage, solaire, éclairage) en vue de réaliser des économies d'énergie, d'augmenter le confort, la valeur du bâti et la protection de l'environnement. Le tout de manière rentable, et en participant à l'économie locale!

Saviez-vous que..?

- En Wallonie, seule une toiture sur deux est isolée.
- À peine 10% des **toitures** isolées possèdent une épaisseur de plus de 12cm, ce qui est trop faible au regard des normes actuelles
- Les **murs extérieurs** sont isolés dans moins de 30% des habitations et ici aussi l'épaisseur d'isolant est très faible.
- 80% des habitations situées sur le territoire du GAL ont été construites avant 1981, période où il n'existait aucune **réglementation thermique**.
- En 2020, la plupart des **chaudières** auront plus de 20 ans et devraient être remplacées.

Comment gagner jusqu'à 500€ dès la première année ?

Avec la coopérative CORENOVE, le GAL vous accompagne :

- Dans l'estimation des coûts et des économies à réaliser
- Dans les démarches et possibilités de financement
- Dans l'analyse des devis reçus
- Dans les demandes d'aides publiques auxquelles vous avez droit.

Des gains financiers qui payent vos travaux.

- Isolation totale ou partielle du bâtiment
- Remplacement des châssis
- Changement du système de chauffage
- Remplacement des luminaires
- Installation de panneaux solaires photovoltaïques.

Saviez-vous que..?

En moyenne, un ménage dépense :

960€ d'électricité

1.800€ de chauffage

soit 2760€ par an.

L'isolation du toit + le placement d'une chaudière à condensation + une installation photovoltaïque **coûtent en moyenne 15.112€ primes déduites.**

Cette somme peut être avancée par un prêt Ecopack à 0%

Sur 15 ans - mensualité = 84€

Économie d'énergie = 127€/mois

Gain annuel = 496€

Les gains financiers payent vos travaux !

Pour plus d'information, contactez le service énergie du GAL au 085/27 46 14 ou

- marc.wautholet@galcondruses.be
- geoffroy.germeau@galcondruses.be

La commune de Nandrin, via le GAL, allouera, dans la limite du crédit disponible (5.000€), une prime complémentaire équivalente à 50% de la prime régionale, pour la réalisation de l'audit-logement «PAE3» pour autant que le montant total des primes perçues ne dépasse pas le montant total de la facture d'audit.



Nous sommes tous l'aîné de quelqu'un... Les générations se suivent, sentons nous tous concernés!



Notre nouvelle équipe du CCCA est formée et nous y sommes nombreux : 17 membres et deux représentantes de l'administration communale !

1. Bernadette DARCIS	9. Fernand DE NÈVE
2. Baudouin LOCHT	10. Fabienne PONCELET
3. Mireille BIANCHET	11. Danielle BEAUFAYS
4. Alain EMPAIN	12. Camille FELLER
5. Danièle VOZ	13. Carmela NESCA
6. Michelle BEAUFAYS	14. Yvon LECERF
7. Vincent FUMAROLA	15. Béatrice LECERF - ZUCCA
8. Nadine PONCELET	

Notre but premier est de porter la réflexion et les actions du CCCA vers les préoccupations et les difficultés que rencontrent les aînés de notre commune.

Ces besoins peuvent être individuels et très personnels, comme par exemple le problème de se déplacer pour faire les courses, ou de s'organiser pour rester le plus longtemps possible en sécurité dans sa maison...

Mais ces préoccupations peuvent aussi s'élargir à une plus grande solidarité de quartier, car les obligations du train-train quotidien ne favorisent pas les contacts entre générations. Nous espérons réussir à promouvoir une solidarité de voisinage par une réflexion sur les échanges informels de 'bons procédés', possibles et faciles. Tous, jeunes et moins jeunes avons intérêt à mieux nous connaître et à mieux échanger : la solidarité se construit dans l'espace, mais aussi à travers le temps, car les actifs qui prendront leur retraite pourront investir plus de temps à la société...

Et le plus tard possible auront besoin de cette même société, qu'ils auront participé à orienter.

Nous sommes tous acteurs, et donc responsables à notre mesure, de notre environnement social proche.

L'amicale des pensionnés de Villers-le-Temple

vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et a le plaisir de vous présenter son agenda 2020



- Samedi 8 février : goûter de carnaval
- Samedi 25 avril : dîner de printemps
- Samedi 27 juin : buffet froid
- Samedi 29 août : dîner « surprise »
- Samedi 24 octobre : goûter d'automne
- Samedi 5 décembre : dîner de fin d'année

Nos manifestations se déroulent à la salle communale de Saint-Séverin, rue d'Engihoul 17 à 4550 Nandrin.

Notre marche Adepts se déroulera le 29 mars 2020 à l'Espace des Templiers, rue J. Pierco 4 à 4550 Nandrin.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter la présidente : Lindsay Chapelle - 0498/43.80.69

Amicale des aînés de Nandrin

Nous arrivons à la fin de cette année 2019. C'est le moment de faire le bilan. Au niveau des repas, les échos ont été très positifs. La fréquentation se situe à une moyenne de 103 participants. Ce qui nous conforte à poursuivre dans la même voie. Le voyage à Gerardmer nous a permis de découvrir et d'apprendre beaucoup sur la mine d'argent de Sainte-Marie aux Mines et la manufacture des armes blanches de Klingenthal.



Malgré un temps quelque peu frisquet, le corso de la fête des Jonquilles a été particulièrement apprécié, surtout le char de nos voisins de Waremmes.

Malheureusement, pour diverses raisons nous n'avons pas pu mener à bien le déplacement à Mons.

Le voyage en Alsace pour découvrir le marché de Noël de Strasbourg et le spectacle du royal palace n'a pu être organisé, car les hôteliers demandaient une réservation des chambres dès le mois de février. Nous ne pouvions pas prendre le risque d'engager l'Amicale si le nombre de participants prévus n'était pas respecté.

Bienvenue à 2020, comme vous pouvez le voir dans le programme ci-après, il y a du pain sur la planche. J'espère bien qu'il pourra se concrétiser. Afin de limiter les frais postaux cette année à 500€, nous nous orientons vers d'autres moyens de distribution à savoir le dépôt porte-à-porte, l'envoi de mail ou de SMS. C'est la raison pour laquelle j'avais envoyé une demande de mise à jour des coordonnées à tous les membres adhérents. Malheureusement j'ai à peine reçu la moitié de celles-ci. Je vais me permettre de recontacter les défaillants.

Comme en 2018, tous les membres adhérents recevront un bon d'achat d'une valeur de 15€ avec les vœux de l'Amicale. Déjà le comité se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2020.

Calendrier 2020

Février 2020	Visite de l'exposition TOUTANKHAMON aux Guillemins
Mars 2020	Après-midi intergénérationnelle
4 avril 2020	Repas de Pâques
12 mai 2020	Floralies gantoises
7 juin 2020	Barbecue annuel
4 au 6 septembre 2020	Voyage annuel au Puy du Fou en Vendée (France)
12 septembre 2020	Repas des fêtes de Wallonie
21 novembre 2020	Repas de Saint-Nicolas
10 décembre 2020	Excursion d'hiver au château de Reinhardtstein

Envie de nous rejoindre?

Yvon Lecerf :
04/371 28 29 - 0472/339 775
Camille Feller :
0475/832 287

Noces Lecoq & Christophe



TOUT LE MONDE TOMBE DANS LES POMMES SAUF ROBERT, LUI, IL TOMBE DANS LES SAUCISSES !

Bons vivants, Bernadine et Robert l'ont semble-t-il toujours été. Entre tennis, bricolage, jardinage et lecture, ils sortent régulièrement au « Keyaki » ou « chez Pol ». Ils se sont connus au cinéma des Quatre-Bras, se sont vus à Ocquier pour danser, revus pour valser, et, au fil des rencontres, ne se sont plus quittés ! A la maison communale de Yernée-Fraigneux, ils se sont mariés le 18 juin 1959 avant d'agrandir la famille avec Pascale et Eric. Jeunes, ils ont vécu la guerre à Nandrin, heureusement sans la faim et sans bombardement, de leur vie d'indépendants en boucherie, jusqu'en 1992, ils gardent des souvenirs parfois cocasses (chute dans le magasin, au milieu des saucisses).

Aujourd'hui, radieuse, entourée de sa famille et de ses amis, Bernadine nous l'assure, la chose la plus importante dans sa vie, c'est d'avoir encore auprès d'elle toutes les personnes qui comptent.

Noces Delvaux & Svizzero



POUR LEUR MARIAGE ILS ONT LANCÉ DU RIZ, POUR LES NOCES ON LEUR A OFFERT UNE CONSERVE DE RIZ À LA VANILLE !

Entre ce joueur de belotte et cette drôle de dame très sportive, tout n'était pas forcément joué d'avance. Certes André a fait le premier pas, oui elle a accepté de danser... Mais qu'elle ne sache pas danser le boogie et qu'il se moque, c'était rédhibitoire ! Suite à l'accident d'un ami commun, cependant, ils se revoient et, enfin, les étincelles se produisent. Pétillements et très complices, ils évoquent ensemble une

vie commune dans laquelle ils ont tous deux fait carrière et ont élevé leurs deux enfants : Fabian et Magali. Nanou et Papou célèbrent cette année leurs 50 ans de vie maritale et leurs 25 ans de vie à Nandrin.

Noces Navez & Ploumhans



C'est sur les bancs de l'école que Bernard et Marie font connaissance. Ils y étudient la physique et la chimie. Ils se rencontrent avec un groupe d'amis puis se trouvent des affinités lors de discussions animées, notamment autour du concours Reine Elisabeth et du livre pour enfants « Poupoune au pays des Navets ». Après leurs études, ils se marient et partent en voyage de noces à bord de leur Dauphine. En 1973, ils s'installent à Villers-le-Temple. Bernard, à la stupéfaction de certains voisins de voir un universitaire travailler de ses mains, participe activement à la construction

de son futur foyer. Ils font carrière tous les deux et ont 3 enfants : Jean-Christophe, Frédéric et Ludivine. Retraités mais toujours actifs à travers le bénévolat, Bernard et Marie ont su créer une alchimie certaine entre la physique et la biologie.

Noces Bottin & Gérard



Enfants de deux anciens joueurs au FC Liégeois à Rocourt, Gui et Monique se rencontrent par hasard, en accompagnant leurs pères lors d'un match FCL/Standard. Ils ont 17 et 18 ans. Gui fait son droit à l'université, Monique des études de piano au conservatoire de Liège. Après ses études, Gui accomplit son service militaire à Cologne. Monique, impatiente de le revoir, lui rend visite. L'aumônier de la caserne l'accoste, l'interroge au sujet de sa présence et lui offre un bouquet de roses destinées à la Sainte Vierge ! Ils se marient le 18 août

1959 et ont leur première surprise l'année suivante : leur premier enfant ... et son jumeau imprévu ! Vient ensuite leur fille, à Noël, l'année suivante. Depuis que Gui est retraité, le couple ne manque pas de regarder l'émission « Affaire Conclue »... qui est un peu leurs parcours depuis maintenant 60 ans !

Noces Brunet & Wastraëte



Guy, qui sort souvent s'amuser en France avec son beau-frère et sa moto, décide de changer d'endroit. Là, il rencontre Bernadette, avec qui il danse. Il parie avec son beau-frère qu'il arrivera à la faire danser. Dans la confiance, elle accepte et ils remportent une bouteille de champagne. Invité à dîner dans la famille de Bernadette la semaine suivante, il arrive, en retard, à 15h ! Le mariage est l'un des plus beaux souvenirs du couple et peu après, ils partent en Allemagne où Guy est en poste, au sein de l'armée, jusqu'en 1990. Bernadette aussi y trouve un emploi comme femme d'ouvrage pour un Colonel. Les huit dernières années à l'armée, Guy les effectue en tant que mécanicien roues et chars jusqu'à un accident à la jambe avec un pied de biche. Il deviendra ensuite maître-chien à Spich et chef de chenil des «12 salopards» (surnom donné à ses chiens). A la maison, tout se fait en famille, même la cuisine !



Numéro de votre habitation

Il apparaît utile d'insister sur la nécessité d'apposer clairement le numéro de votre habitation de manière bien visible en bordure de la voie publique.

Le numéro attribué à chaque habitation est souvent manquant, peu visible de la route, caché par la végétation ou illisible. Il s'agit pourtant d'une obligation légale reprise aux articles 12 à 14 du règlement général de police.

La visibilité du numéro de votre habitation est très importante pour votre sécurité en cas de recours aux services d'urgence (secours, ambulance, police, pompiers, etc.).

Pensons aussi à faciliter la tâche de nos services postaux, de nos services de distribution de colis et autres.

Pour toute information quant à la numérotation de votre habitation, n'hésitez pas à contacter votre agent de quartier.





Un Nandrinois reçoit Le prix Saga Café pour son premier roman : Caitlin

Le prix Saga café, qui en était cette année à sa dixième édition, récompense chaque année le meilleur premier roman en Belgique francophone. Après une quinzaine de nouvelles, dont plusieurs primées, l'architecte Arnaud Nihoul passionné par l'écriture a enfin osé sauter le pas de la publication pour notre plus grand bonheur. Avec Caitlin, ce passionné des mots nous donne à découvrir toute la palette de son talent.

Le livre :

Laggan Island, à l'ouest de l'Écosse. Une jeune fille seule débarque dans le petit port de l'île, une valise à la main. Trois adolescents, Ian, Morgan et Murray, s'approchent pour l'aider, intrigués et fascinés à la fois. Caitlin est entrée dans leur vie. Vingt-trois ans plus tard, Ian revient sur l'île à la demande de Morgan pour enquêter sur la disparition de la jeune femme.

Entre un château relevé de ses ruines et un phare isolé, à la recherche de son amour de jeunesse, Ian va arpenter l'île et affronter la faille qui la coupe en deux comme celle qui s'est creusée dans l'amitié entre les trois hommes.

Au château, il devra composer avec Mairead, l'énigmatique assistante de Morgan, et Iona, l'enfant solitaire et rebelle. Chacune détient une part de vérité, mais laquelle ?

<https://genese-edition.eu/ouvrages/caitlin/>

Bibliothèque de Nandrin

Voici l'hiver. Les feuilles sont tombées. Les prix littéraires aussi.

Que choisir pour remplir les longues soirées ?

D'abord, le prix Goncourt, le plus prestigieux, attribué à Jean-Paul DUBOIS avec « Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon ».

Il a supplanté Amélie NOTHOMB qui présentait « Soif ».

Ne limitons pas nos choix à ces ouvrages mis en valeur financièrement (promesse de vente de 250.000 exemplaires) et lus quelquefois par snobisme. Il existe beaucoup d'auteurs de qualité qui nous régaleront cet hiver.

Voici quelques titres qui garnissent les rayons de la bibliothèque :

Egalement, de nombreux livres pour enfants et adolescents.

Maxime CHATTAM	Le signal (excellent)
Stephen KING	La porte des ténèbres (horreur)
Anne HUON	Le bonheur n'a pas de rides
Virginie GRIMALDI	Quand nos souvenirs viendront
Laetitia COLOMBANI	La tresse
Sophie KINSELLA	Surprends-moi (humour)
Armel JOB	La femme manquée
D.VANCAUWELAERT	La personne de confiance
Mary-Higgins CLARK	Meurtres à Manhattan
Laurent GAUDE	La porte des enfers

Consultez chaque semaine la page Facebook pour les derniers achats:

facebook.com/bibliothèque.nandrin.be

Bonne lecture. M.Eloy



Boîte à livres

Une nouvelle boîte à livre s'est installée à l'angle des rues Saint-Donat et des Trihettes à Yernée.



Aïkido

Club d'AïKIDO La Spirale «Rasen»
DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan
(aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :

mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30

cours adolescents/adultes :

mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- Jacques MAINIL 0472/23.55.92
aikido@budoryu.be
- www.budoryu.be/aikido

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ? Vous avez entre 30 et 70 ans ? Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton (essai gratuit)

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi de 14h à 15h30
vendredi de 12h30 à 14h00
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).
Renseignements : 0494/70.28.52

Budo RYU

Fond de Bêche, 19 - Nandrin

Aïkido RASEN (dès 7 ans / adultes dès 14 ans)
- Mardi 18h00-19h00/20h00
- Jeudi 17h30-18h30/19h30
0472/235592 - aikido@buroryu.be

Ju-Jitsu TAI KI GOSHINDO (dès 12 ans)

- Mercredi 19h30-21h00
- Vendredi 19h30-21h00
0472/233606 - jujutsu@buroryu.be

Tai Chi

- Lundi 18h00-19h00
- Mercredi 18h00-19h00
0472/258990 - taichi@buroryu.be

Yoga

Jeudi 19h30-20h30
Samedi 10h00-11h00
04/3720012 - yoga-ananta@skynet.be

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14h pour les deux groupes (+/- 70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38
charlesuze@skynet.be
086/34.42.07
g.tirtiaux@skynet.be

Danse

UNITED FAMILY DANCE SCHOOL

Hip-Hop, Funk, Ragga, Girly

Tous les lundis

18h45 à 19h45 : 8 à 10 ans
19h45 à 20h45 : 11 à 14 ans
20h45 à 21h45 : plus de 15 ans

Tous les jeudis

19h00 à 21h00 : plus de 12 ans

Espace des Templiers à Villers-le-Temple

Inscription uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
facebook.com/unitedfamilydanceschool
Charlotte Delmal

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)
ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE
Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact : 0497/79.00.37
nodu@hotmail.com

Fitness - Fun@Fit

Le cours de fitness est adapté aux femmes de 12 à 65 ans. Evidemment, chacune pratique les exercices à son rythme en fonction de ses capacités physiques.

Le cours se déroule en musique. Il permet de se renforcer musculairement, d'améliorer son endurance, d'éliminer des calories, de se défouler, de se détresser et tout cela dans une ambiance dynamique, conviviale et fun !

Le mardi de 20h15 à 21h15

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
tél : 0499/32.92.49
annabellebreuer@hotmail.com
facebook.com/funatfit

Kaérobic

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée. Le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com
0471/55.69.52

Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress.

Tous les lundis

- Kick Power Cardio - 20h30**

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01

Rester en forme

spécialement pour 50, 60 ans et plus

- ETIREMENTS & Stretching**
(jusqu'au 23 juillet - reprise en septembre) pour la vitalité globale du corps contre les courbatures musculaires, les raidisseurs nuque/épaules.

Les Mardis à 18h45.

Hall des Templiers, rue Pierco

- GYM DOUCE (musculature du tonus postural)**

pour renforcer la sangle abdominale, contre les faiblesses du dos, pour développer la capacité respiratoire. Jour à consulter sur le site internet.

Hall des Templiers, rue Pierco

- MARCHE NORDIQUE**

(jusqu'au 26 juillet - reprise en septembre) Activation dynamique générale par une marche de propulsion (les bâtons sont prêtés)

La séance se déroule les vendredis de 14h00 à 15h30 dans les bois d' Ombret. (détails sur le site internet)

Agir dans le bon sens, avec bon sens !

Le programme et les horaires se trouvent sur le site : www.resterenforme.be

Contact : Olivier HENRY

0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

L'endroit : Espace des Saules, 11

rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux

Contact : S. Coolen (président) :

04/371 52 66

Zumba Fitness

Le Dragon Team et ses 3 instructeurs proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

à partir de 7 ans

Tous les lundis :

- Zumba - 19h15**

Espace des Templiers

4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple

Tous les Lundis de 19h15 à 20h15

Renseignements : 0476/943701



ART AU VILLAGE

Aquarelle, dessin,
pastel, peinture

Le vendredi de 18 h 45 à 21 h 30
Dans une Ambiance chaleureuse
Rue Engihoul 17 ,Salle communale à Saint Séverin.

EXPOSITION
du 20 au 23 février à la salle de Saint-Séverin

Pour inscription après 17 heures :
Yvette tél: 04.371.55.11
yvettehg@gmail.com
Bienvenue à partir de 16 ans.

Les Ateliers d'Arts Plastiques

Êtes-vous intéressé par la peinture et le
dessin, enseignés par deux professeurs
diplômés et expérimentés ?

Voulez-vous passer des agréables après-midi
dans une ambiance conviviale et amicale?

Alors inscrivez-vous!

Les cours se passent tous les samedis de
l'année scolaire
entre 14 et 17 heures

rue du Presbytère, 4 (près du musée)

Informations et inscriptions :

Tél : 085/51.35.46

Annaëlle Joassin récupère son titre de championne de Belgique

Annaëlle, 18 ans, pratique le tir sportif depuis novembre 2011. La jeune fille habite Nandrin depuis 2006 et étudie la «publicité» à l'école Saint-Luc à Liège. Lors de ses études secondaires à Esneux, son école lui avait mis à disposition un local adapté pour lui permettre de s'entraîner. Son travail lui a valu le titre d'espoir sportif depuis septembre 2015.

Le club de tir dans lequel Annaëlle pratique est le CTC (club de tir Comblenois).

Discipline pratiquée :

Carabine à air 10m, discipline 9

Catégorie :

Junior Dame pour la Belgique

Junior en international

Espoir sportif depuis septembre 2015



Le palmarès d'Annaëlle

Quelques chiffres :

Championne de Belgique 2019 en catégorie Junior Dame depuis le 03/11

En bonne passe de gagner le challenge 2019 de la province de Liège en catégorie Junior Dame

1^{er} et 2^{ème} dans différentes finales au Master de Montpellier (10/2019) malgré une carabine défectueuse (rencontre internationale)

3^{ème} au championnat régional 2019

Classée par défaut championnat régional 2019 (suite à une compétition à l'étranger)

1^{er} prix pour la meilleure progression 2018 (Prix Lucienne Baudouin)

2^{ème} au championnat de Belgique à Gand 2018, en finale

3^{ème} au championnat de Belgique à Gand en 2018, en match

A gagné plusieurs finales au Masters de Montpellier en octobre 2018

2^{ème} junior belge au Grand Prix de France Fleury 2018

2^{ème} junior belge à l'Intershoot Den Hague 2018

3^{ème} au championnat de Belgique 2017, finale junior

2^{ème} au championnat de Belgique 2017, match junior

1^{er} master Montpellier 2017 en junior

1^{er} master Montpellier 2017 en équipe

2^{ème} au championnat régional 2017

2^{ème} au championnat provincial 2017

2^{ème} au championnat de Belgique 2016, cadet

2^{ème} au Fémina 2016

2^{ème} junior belge à l'ISAS Dortmund 2016

1^{er} au championnat régional 2016

1^{er} au championnat provincial 2016

2^{ème} au championnat de Belgique 2015, cadet

1^{er} au championnat de Belgique 2014, benjamin

1^{er} au championnat de Belgique 2013, benjamin





Au Billard Club
St-Severin - Nandrin
Place Ovide Musin 17
4550 Nandrin - 0472/637825

Renato PROTTI, Vainqueur du concours intérieur



Le concours intérieur, comme son nom l'indique, est une compétition réservée aux membres du club. Son but est ludique, sans le stress de la compétition et avec une formule chaque fois différente d'un concours à l'autre. Celle-ci permet de jouer au billard d'une autre façon avec l'amusement comme but principal.

La dernière formule était "la roulette", roue pivotante qui, en s'arrêtant sur une case, définit la méthode pour jouer le point suivant (direct ou 1 bande ou 2 bandes ou). La finale de cette compétition étalée sur 4 mois, a eu lieu récemment entre 4 joueurs : J-Cl. Noirhomme, R. Witkowski, S. Fiévez et R. Protti. C'est ce dernier qui a remporté brillamment la 1^{ère} place.

La Fête des Champions

Après la finale du concours précité, le club a fêté ses champions de la saison précédente. Il s'agit des joueurs suivants à qui nous adressons toutes nos félicitations en espérant les voir renouveler leurs belles performances :

- Raphaël SIMON > CHAMPION de BELGIQUE en 2^{ème} catégorie au cadre 38/2 (sur petit format)
- Richard WITKOWSKI > VICE-CHAMPION de BELGIQUE en 5^{ème} cat. à la libre (sur PF)
- William VANMOSWINCK > Champion régional (Liège-Luxembourg) en 2^{ème} libre (sur grand format)
- Sylvain FIEVEZ > Champion régional (L-L) en 4^{ème} cat. à la bande (sur GF)
- Marc BERTRAND > Champion régional (L-L) en 5^{ème} cat. aux 3 bandes (sur PF)
- René RYHON > Vainqueur de la Coupe du Président du BCSSN (à la bande sur PF)

Cette belle journée festive s'est terminée en soirée dans une super ambiance accompagnée d'un très bon repas au restaurant le « Bouche à oreille » à Bonnelles, un des sponsors du club. Nous en profitons pour remercier nos 4 autres sponsors importants : Coretec, Imagine à Neupré, Multipaint LSG et le café « Le Musin ». Notre espoir pour la nouvelle saison est de pouvoir fêter au minimum autant de champions.



(de gauche à droite) en haut > S. Fiévez, R. Simon, R. Ryhon et en bas > R. Witkowski, W. Vanmoswinck

Saison 2019-2020

La nouvelle saison bat son plein depuis début octobre et la plupart des compétitions en cours (championnats et coupes) sont arrivées au stade des demi-finales, donc encore trop tôt pour faire un 1er bilan. Seule une finale a déjà eu lieu : il s'agit de la 2^{ème} cat. du championnat régional (L-L) au cadre 38/2 (sur PF) disputée à Nandrin et remportée par W. Vanmoswinck devant R. Simon.

Bonne nouvelle également pour le club, c'est le retour au bercail (après ses études) d'Amalric Godfroid, âgé de 24 ans et formé au club pendant sa prime jeunesse. Après une première période de réadaptation, sa détermination sera certainement synonyme de victoires et de progression vers les catégories supérieures. Nulle doute qu'il représentera aussi brillamment les couleurs de notre club qui, d'autre part cette saison a changé officiellement son écusson et la couleur de ses gilets devenus bordeaux (d'un très bel effet classe soi-dit en passant).

Nous rappelons que toutes les personnes intéressées par notre sport sont les bienvenues auprès de notre club, que ce soit pour regarder ou pour s'initier. L'entrée est gratuite et pour ceux qui veulent poursuivre l'aventure avec nous, l'affiliation annuelle est seulement de 120€ (sans supplément). Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook et/ou prendre contact avec le directeur sportif, C. Crefcoeur : 0473/474916

claudc.crefcoeur@hotmail.com

Place aux enfants

Ce samedi 19 octobre, le service ATL, en collaboration avec l'échevinat de la jeunesse et le comité culturel local, a organisé la journée « Place aux enfants ». Place aux Enfants a pour objectif l'éveil à la citoyenneté et la participation active des enfants de 8 à 12 ans. L'éveil à la citoyenneté commence avec la rencontre de son voisin. Il s'agit, le temps d'une journée, non pas de partir à la découverte des métiers, mais des acteurs opérant au sein de la communauté. Il est question de rencontres, d'échanges, de partage et de questionnements. Les enfants participent à diverses activités et posent les questions qui les préoccupent.

Cette année, la journée a débuté par un petit tour en combi pour emmener les enfants vers le poste de police. Là, ils ont pu y rencontrer plusieurs policiers mais aussi découvrir leur métier, leurs locaux, leurs armes. Ils ont même pu essayer les équipements !



Ensuite, ils se sont rendus à la ferme Vandenberghe pour y découvrir la manière dont on traite une vache ainsi que leur alimentation, leur environnement, leurs habitudes, ... Ils ont également appris le procédé de fabrication de fromages et de yaourts. Quelles découvertes !



Après une petite pause dîner à la ferme, en route vers les serres de l'ASBL Les Zamis. Ils ont réfléchi ensemble à la manière dont ils pouvaient se nourrir en étant respectueux de la planète. Ils ont également découvert les difficultés de la culture biologique. Tout au long de l'atelier, ils ont pu croquer dans l'un ou l'autre légume.



Ensuite, ils ont rencontré deux membres de Rucher sans frontière avec lesquels ils ont découvert l'apiculture sous forme d'exposé mais aussi en passant à la pratique. En effet, ils ont pu installer des feuilles de cire sur les cadres de ruche.



Enfin, l'épicerie fine Origine était présente et a permis de faire le lien entre la production de miel et son utilisation dans la vie quotidienne. Les enfants ont pu réaliser un emballage en toile cirée qui leur permettra d'emballer leurs collations, leurs tartines et le tout, sans déchet !



La journée s'est clôturée par le spectacle Homo Detritus : Jeu d'acteurs, manipulations de marionnettes et musique enchantée se sont harmonisés pour offrir une histoire qui traite de l'impact des déchets sur notre environnement et qui apporte des pistes de réflexion pour améliorer la situation.

Malgré le peu de participants, cette journée aura été une belle réussite. Nous espérons vous y voir plus nombreux l'an prochain !

Les habitants de nos prairies et de nos bois.

La période hivernale est sans doute la moins propice pour l'observation des animaux sauvages. Pourtant, bien que bon nombre d'espèces soient plus discrètes, la vie continue dans nos prairies et forêts.

L'absence de feuille permet de distinguer plus facilement les chevreuils en sous bois. Les écureuils et les oiseaux semblent plus fréquents dans les arbres.



Sittelle torchepot, Villers

Les longues périodes plus froides poussent certaines espèces de prédateurs à sortir de leurs zones habituelles, comme les rapaces ou les renards dont l'activité ne décroît nullement en cette saison.

D'autres espèces comme les batraciens ou les hérissons hibernent dans des refuges comme des tas de feuilles laissés au fond des jardins. Certaines grenouilles peuvent avoir une partie de leur corps complètement gelé et reprendre vigueur au début du printemps. Les animaux qui hibernent voient notamment leur rythme cardiaque et leur poids baisser fortement durant cette période de léthargie. Les animaux qui hibernent, sont au repos à l'abri mais restent vigilants et peuvent le cas échéant se déplacer.



La Rochette, Villers

Bonnes observations !
Pierre Strijckmans.

D'autres photos sur :
www.pierre-strijckmans.be

SOS Environnement Nature est accessible au **1718**. Ce numéro fonctionne 24h/24 et 7j/7. Il est accessible pour tout citoyen, service d'urgence ou toute entreprise, témoin d'une situation ou d'une activité portant atteinte à l'environnement ou à la nature en Wallonie.

environnement.wallonie.be/sos.htm



Buse variable, Nandrin

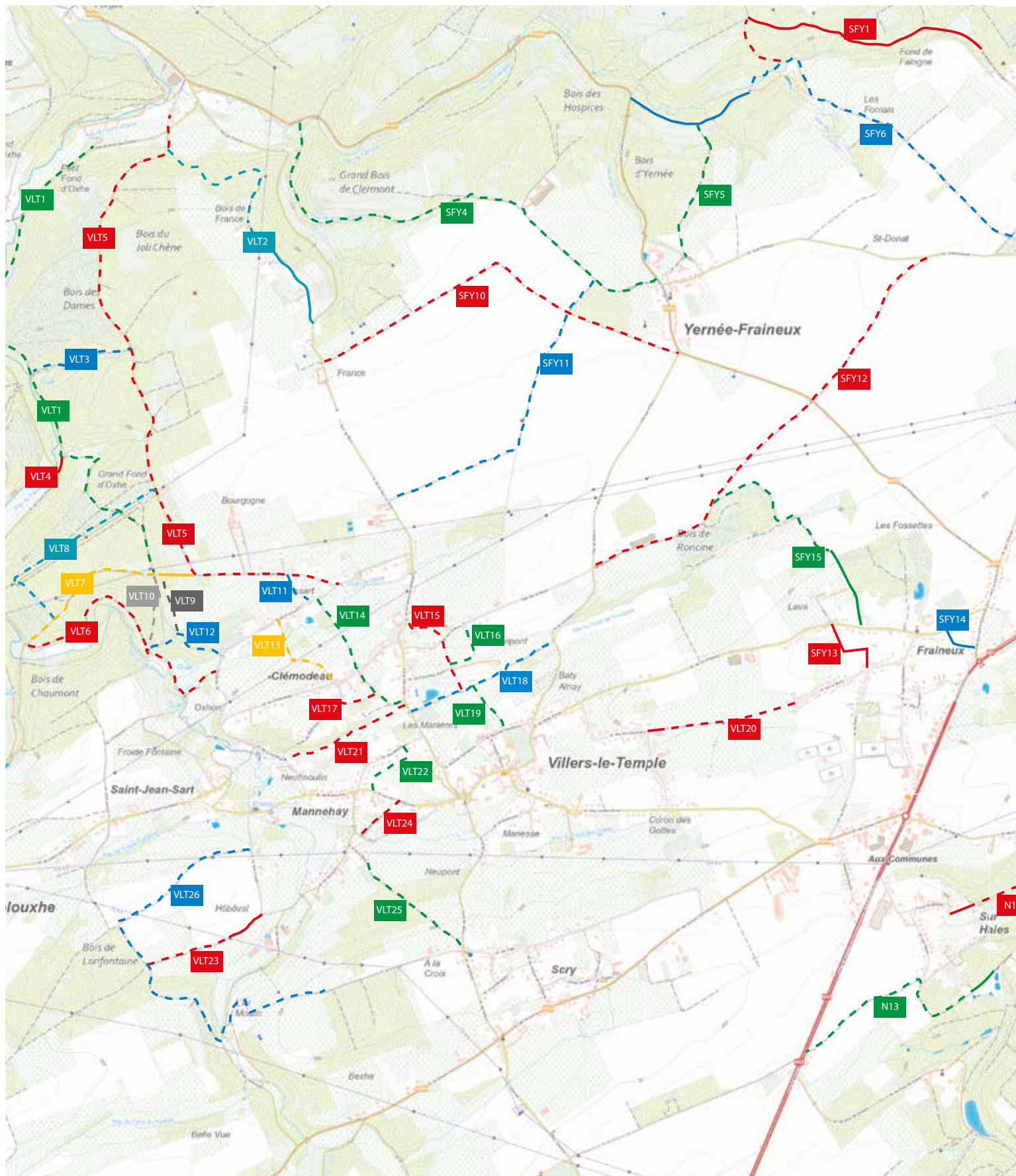


Geai des chênes, Villers

Un jour de sentiers, huit jours de santé, dit très justement le slogan du GR (Grande Randonnée). Mais les balades, plus ou moins longues, ont tout autant leur charme et leur impact positif sur notre santé ! C'est pourquoi Nandrin, pour promouvoir l'utilisation des nombreux et beaux sentiers qui abondent sur notre

territoire, compte éditer une carte qui reprendra tous les chemins et sentiers. La commune veillera conjointement à leur entretien et à leur signalisation mise à mal par les années.

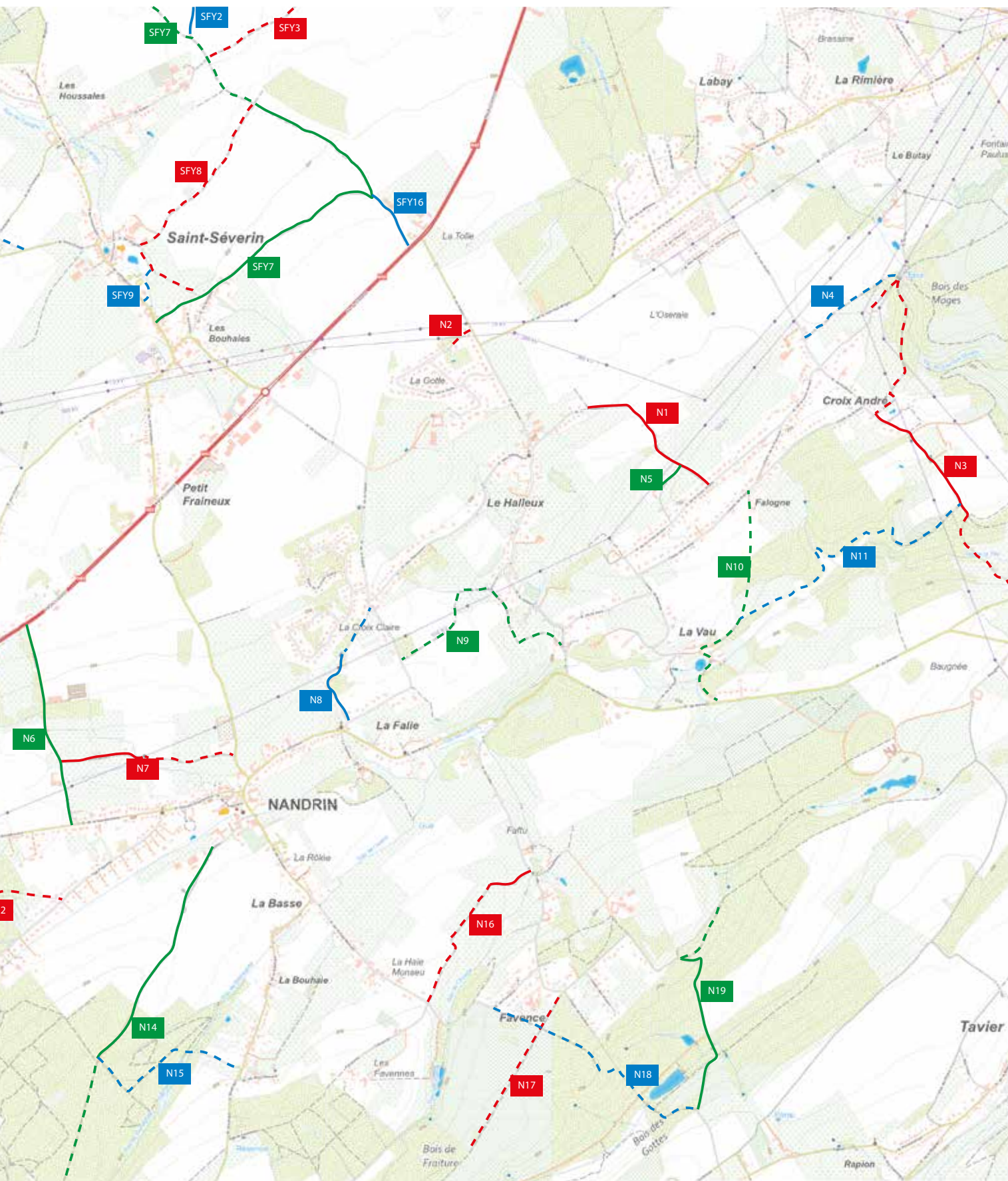
Pour ce dernier point, nous pensons qu'il serait plus convivial de nommer ces chemins et sentiers, et



pour cela nous faisons appel aux Nandrinois, particulièrement les anciens. Si vous connaissez le nom d'un sentier ou si, plus simplement, vous désirez nommer un sentier, n'hésitez pas : appelez le 085 51 13 26 (André Liégeois), ou envoyez un mail à liegeoisandre@hotmail.com

Par ailleurs, si un tracé de chemin ou sentier vous semble incorrect, ou incomplet, vous nous rendriez un grand service en nous le signalant par la même voie.

Merci !



Les brèves du conseil

Conseil du 11 juin 2019

Le conseil communal a approuvé les comptes de l'exercice 2018 de la fabrique d'église de Nandrin.

Le conseil communal a approuvé le plan d'investissement communal 2019-2021. Il comprend les dossiers suivants pour un montant total de travaux estimé à 933.557,04 € TVAC (action 1.1.3.1. du P.S.T.) :

- La réfection de la rue des Six Bonniers et aménagement d'un trottoir ;
- La réfection de la rue Sur Haies ;
- La réfection de la route de Villers ;
- La réfection de la rue des Favennes .

Le conseil communal a approuvé l'avenant à la convention avec l'intercommunale INTRADEL pour le placement de bulles à verre enterrées aux endroits suivants :

- rue du Cimetière ;
- Tige des Saules ;
- rue de la Croix André ;
- rue de la Rolée ;



Le conseil communal a désigné ses représentants au sein du conseil d'administration de la Société coopérative intercommunale de distribution d'eau de Nandrin, Tinlot et environs (I.D.E.N.).

Conseil du 26 juin 2019

Le conseil communal a pris acte du Programme stratégique transversal (P.S.T.) 2019-2024 (<http://www.nandrin.be/vie-politique-citoyenne/p.s.t-1/p.s.t>).

Le conseil communal a voté la modification budgétaire numéro 1 de l'exercice 2019. Celle-ci intègre le résultat du compte de l'exercice 2018.

Le conseil communal a approuvé le dossier technique de la première phase du remplacement de l'éclairage public par des luminaires LED dernière génération pour un montant estimé à 36.667,42 € TVAC. L'opération génère une diminution annuelle de consommation d'énergie estimée à 41%, soit une économie d'environ 5.750€/an et réduit l'émission annuelle de CO2 de 3.200kg (action 6.2.1.3. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé la description technique du marché "Etude de la réfection de la rue des Six Bonniers et aménagement d'un trottoir (PIC 2019-2021)" pour un montant estimé à 21.000,00 € TVAC.

Le conseil communal a approuvé le cahier des charges du marché "Acquisition d'un tracteur pour le service travaux", pour un montant estimé à 115.000,00 € TVAC. Le décompte final du marché est de 94.985€ TVAC. (action 7.1.3.2. du P.S.T.).



Le conseil communal a approuvé la motion relative au processus de suppression de l'usage des plastiques non réutilisables au sein des différents services communaux.

Le conseil communal a approuvé le programme d'actions 2020-2022 du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (action 6.1.2.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a désigné ses représentants au sein du conseil d'administration de l'agence immobilière sociale du pays de Huy (A.I.S), de Meuse-Condroz-Logement (M.C.L) et du centre culturel de l'arrondissement de Huy (C.C.A.H).

Le conseil communal a approuvé le rapport de rémunération de la commune de Nandrin pour l'exercice 2018.

Le conseil communal a fixé l'organisation des écoles de Villers-le-Temple et de Saint-Séverin du 1er au 30 septembre 2019 et décidé de prendre financièrement en charge les 12 périodes nécessaires à :

- l'organisation de 6 classes dans chaque implantation ;
- l'organisation des cours d'éducation physique/natation pour toutes les classes ;
- la remédiation immédiate d'enfants en difficulté.

Conseil du 17 juillet 2019

Le conseil communal a approuvé le programme d'actions 2020-2022 du Contrat de Rivière Ourthe (action 6.1.2.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé la convention 2020-2022 entre Electrabel et les communes situées en tout ou en partie dans le rayon de 10 km autour de la centrale nucléaire de Tihange concernant le soutien aux projets communaux relatifs à la transition énergétique (subvention annuelle de 32.284€).

Le conseil communal a renouvelé pour la période 2020 à 2024 la convention de partenariat avec l'asbl « Les Territoires de la Mémoire », Centre d'Éducation à la Résistance et à la Citoyenneté.

Conseil du 17 septembre 2019

Le conseil communal a approuvé le budget de l'exercice 2020 des fabriques d'église de Nandrin, de Saint-Séverin et de Villers-Le-Temple.

Le conseil communal a approuvé la déclaration de politique du logement fixant, pour les années 2019 à 2024, les objectifs et principes des actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent.

Le conseil communal a approuvé les modifications suivantes du programme communal d'actions en matière de logement 2014-2016 (action 2.2.1.1. du P.S.T.) :

Intitulé et localisation de l'opération	Type d'opération	Nombre de logements
Création de 2 logements publics dans le centre de Nandrin (pôle « Botty »)	Construction de deux logements locatifs	2
Création d'un logement public, rue d'Engihoul à Saint-Séverin	Rénovation d'un logement locatif	1

Le conseil communal a prolongé jusqu'au 31 mai 2025 les termes de la convention de partenariat avec l'asbl « Poils & Moustaches » concernant la stérilisation des chats errants (action 6.1.1.3. du P.S.T.).

Le conseil communal a désigné les membres effectifs et suppléants du conseil consultatif communal des aînés (CCCA) pour la mandature 2019/2024. (voir p.7)

MEMBRES EFFECTIFS	SUPPLÉANTS
Monsieur Jean-Baudouin LOCHT (Villers-Le-Temple)	Madame Danièle VOZ (Nandrin)
Monsieur Camille FELLER (Villers-Le-Temple)	Madame Michelle BEAU-FAYS (Nandrin)
Monsieur Alain EMPAIN (Nandrin)	Monsieur Vincent FUMAROLA (Nandrin)
Monsieur Fernand DE NEVE (Nandrin)	/
Madame Carmela NESCA (Nandrin)	Madame Martine BARTIAUX (Nandrin)
Madame Mireille BIANCHET (Nandrin)	Madame Danielle BEAU-FAYS (Nandrin)
Monsieur Lucien MOREAU (Saint-Séverin)	Monsieur Patrick DE DECKER (Fraineux)
Madame Bernadette DARCIS (Saint-Séverin)	Monsieur Yvon LECERF (Saint-Séverin)
Madame Nadine PONCELET (Fraineux)	Madame Fabienne PONCELET (Fraineux)

Conseil du 22 octobre 2019

Le conseil communal a décidé d'accorder une prime de naissance d'un montant de 100,00 EUR pour chaque enfant né au cours de l'année de référence (+25€ par rapport à 2019).

Le conseil communal a décidé d'instaurer un régime de pension complémentaire pour le personnel contractuel à partir de 2019.

Le Conseil communal a élu de plein droit Monsieur Marcel BIMAZUBUTE, conseiller de l'action sociale, en remplacement de Monsieur Luc BURETTE, démissionnaire (siège dévolu au groupe : Vivre Nandrin).



Le conseil communal a voté la modification budgétaire numéro 2 de l'exercice 2019 qui a été approuvée comme suit par la tutelle régionale le 27 novembre 2019 :

Exercice 2019	Service ordinaire
Recettes exercice propre	7.256.732,79€
Dépenses exercice propre	6.959.783,92€
Boni exercice propre	+296.948,87€
Recettes exercices antérieurs	784.869,19€
Recettes globales	8.260.601,98€
Dépenses globales	7.970.204,93€
Boni global	+290.397,05€
Investissements	1.573.786,32€
Fonds de réserves	573.914,97€

Le conseil communal a approuvé le taux de couverture du coût-vérité de la gestion des déchets ménagers pour le budget 2020 :

Somme des recettes prévisionnelles	351.695,96
Somme des dépenses prévisionnelles	342.184,90
Taux de couverture du coût-vérité	103%

Le conseil communal a adopté le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés pour l'exercice 2020 qui a été approuvé comme suit par la tutelle régionale le 25 novembre 2019 :

Taxe forfaitaire :

- isolé : 72€ (+1€ par rapport à 2019)
- ménage constitué de 2 personnes : 114€ (+2€ par rapport à 2019)
- ménage constitué de 3 personnes : 151€ (+3€ par rapport à 2019)
- ménage constitué de 4 personnes et plus : 156€ (nouvelle catégorie par rapport à 2019)
- second résident : 72€ (+1€ par rapport à 2019)

Taxe proportionnelle :

- 0,75€ / levée de conteneur au-delà de la 30ème (+0,03€ par rapport à 2019)
- 0,35 € / kg pour les déchets ménagers résiduels et les déchets ménagers assimilés (+0,05€ par rapport à 2019)
- 0,10 € / kg pour les déchets organiques (montant inchangé par rapport à 2019)

Règlement complet disponible sur : www.nandrin.be

Le conseil communal a adopté le règlement d'ordre intérieur de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité.

Le conseil communal a révisé l'organisation des écoles de Villers-le-Temple et de Saint-Séverin pour les années 2019 et 2020 et a confirmé la prise en charge des 12 périodes nécessaires à :

- l'organisation de 6 classes dans chaque implantation ;
- l'organisation des cours d'éducation physique/natation pour toutes les classes ;
- la remédiation immédiate d'enfants en difficulté.

Le conseil communal a désigné ses représentants au sein de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (C.C.A.T.M.).

	EFFECTIFS	SUPPLÉANTS
Majorité	Pol ETIENNE	1. Claire GRAULICH 2. Tristan FAGNOUL
Opposition	Thierry DE FAVERI	1. Alain HENRY 2. Jeanine EVRARD

Le conseil communal a désigné le président ainsi que les membres effectifs et suppléants représentant la population au sein de la C.C.A.T.M.

MEMBRES EFFECTIFS	SUPPLÉANTS
Stéphanie NEUVILLE	1. Pierre ARCHAMBEAU 2. Marcel GUILLAUME 3. Anne THOUL
Marie-Claire GRESSE	1. Anne ROYEN 2. Pierre LALOIX-MORRIS
Fanny SAINT-VITEUX	1. Muriel CHAIDRON 2. Carmela NESCA 3. Antoine BIEMONT
André LIEGEOIS	1. Benoît HUBIN 2. Nicolas MATHOUL 3. Vincent LICATA
Raphaël VAN DEN BERGH	1. Marc BERTRAND 2. Roselyne MOTTET 3. Jean-Luc HENRY
Claude FAGNOUL	1. Anne-Sophie COESSENS 2. Renaldo BELLO 3. Bogdan PIOTROWSKI
PRÉSIDENT : Éric JAMAR	

Conseil du 26 novembre 2019

Le conseil communal a élu de plein droit Madame Marianne MILLET, conseiller de l'action sociale, en remplacement de Madame Florence CUNET, démissionnaire (siège dévolu au groupe : ÉCOLO).

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché de Reconstruction du pont de la Forge à Villers-Le-Temple. Le montant des travaux est estimé à 83.902,01€ TVAC avec une participation de l'IDEN à hauteur de 15.000,00€. Le commencement du chantier est envisagé au printemps prochain.

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché « Mobilité douce 2018 - Aménagement d'une piste cyclo-piétonne mixte bidirectionnelle entre la rue du Pery et le Tige des Saules ». Le montant des travaux est estimé à 161.991,78 € TVAC avec une subvention régionale de 98.442,24 €. Le début du chantier est envisagé mi 2020 (action 2.1.1.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé la convention de partenariat avec le GAL « Pays des Condruses » relative au financement d'audits-logement « PAE3 » dans le cadre de l'opération « Rénov'nergie 2020-2021 ». Une enveloppe de 5.000,00€ a été allouée pour financer l'opération (action 6.2.1.1. du P.S.T.). voir page 6

Quelle communication pour l'administration communale de Nandrin ?

Afin d'orienter au mieux sa communication, l'administration communale a soumis via le web un court questionnaire pour identifier les meilleurs canaux de communication entre l'administration communale de Nandrin et les Nandrinois.

Nous avons reçu exactement 100 réponses et bien qu'aucune tendance claire ne résulte de cette enquête, nous vous en livrons ici quelques points.

Hormis les affichages communaux qui sont peu consultés, tous les supports se partagent les lecteurs avec 20 à 30% de consultation chacun. La page Facebook communale bien qu'assez « jeune » est plébiscitée à 25%.

52% des répondants déclarent toujours lire le bulletin communal Carrefour contre 10% qui ne le lisent jamais.

63% trouvent la fréquence trimestrielle adéquate.

Les rubriques les plus lues dans le Carrefour concernent les nouvelles générales sur la commune (administration, environnement, conseil communal, etc.). Les moins lues concernent les écoles et l'Accueil Temps Libre.

Une dizaine de répondants accepteraient occasionnellement d'écrire un article dans le bulletin communal.

La rubrique qui semble le plus manquer à nos lecteurs est « l'état-civil (naissance, mariage, décès) ». Il s'agit d'une rubrique que nous avons retirée des pages du bulletin lors de la mise en place du **Règlement Général sur la Protection des Données Privées**. Les données publiées via la rubrique état-civil ne respectent pas le RGPD. Une procédure de demande d'autorisation des jeunes mariés et des jeunes parents sera mise en place afin éventuellement de pouvoir reprendre la publication de ce type d'information.



Le décor du nouveau bibliobus entre les mains de Ludo Borecki et des élèves de Saint-Séverin

Le 24 octobre dernier, les élèves de 5ème et 6ème année primaire de l'école de Saint-Séverin ont eu la chance d'accueillir un invité-surprise. Ils ont, en effet, eu la visite de Ludo Borecki, le dessinateur de la BD qu'ils adorent : Léa Olivier. Les élèves ne connaissaient pas son visage mais bien ses personnages et quand le lien a été révélé, ils ont spontanément offert de chaleureux applaudissements à l'artiste.



Cette opportunité s'inscrit dans le cadre du projet maintenant bien entamé du nouveau bibliobus de la Province de Liège. Le véhicule est presque prêt après plusieurs mois de montage en Espagne. Il est cependant encore tout blanc et ce sont les élèves de Saint-Séverin que les responsables du bibliobus ont choisis de mettre à contribution pour le décorer avec la précieuse aide de Ludo Borecki. Le dessinateur a pour mission de mettre en scène les idées des élèves tout en y associant le personnage phare de la BD qu'il illustre, Léa Olivier, afin d'habiller le nouveau véhicule provincial.

Durant cette rencontre, les élèves se sont montrés particulièrement impliqués et connaisseurs. Ils ont eu l'occasion de poser des questions au dessinateur, de lui montrer leurs dessins et de voir leur personnage fétiche prendre forme sous le coup de crayon de Ludo Borecki. Une matinée de partage qui a sans aucun doute enthousiasmé les élèves et même fait naître des vocations. Cerise sur le gâteau, les enfants ont reçu un dessin réalisé sous leurs yeux et dédié par leur invité très spécial.



Pommes et poires dans le pressoir, pour un délicieux jus à boire !

Entre fin septembre et mi-novembre, le pressoir mobile de Pierre Laconte circule dans le Condroz. Les élèves de Saint-Séverin l'ont invité pour transformer leurs pommes et poires en jus.



Installation du pressoir le 8 octobre 2019.

Tout a commencé ...

Durant la première semaine du mois d'octobre, les élèves de 6ème année ont organisé une grande récolte de pommes et poires. Tous les enfants de l'école ont participé à cette vaste opération et nous avons récolté environ 350 kg de fruits.

Le 8 octobre dernier, Pierre Laconte et son pressoir mobile débarquaient à l'école communale de Saint-Séverin. Il a pressé 750 kg de fruits pour presque 450 litres de jus.

Du fruit à la bouteille

Le pressoir mobile est une formidable machine qui se compose de différents postes.

- | | |
|-----------------|--------------------------------------|
| 1. Le tri | 4. Le pressage |
| 2. Le nettoyage | 5. La pasteurisation (à 82°C) |
| 3. Le broyage | 6. La mise en bouteille (ou en cubi) |



Et après...

Dans un premier temps, l'idée était de valoriser les fruits de nos vergers. Mais surtout, d'en faire profiter le plus grand nombre ! C'est pour cette raison que les élèves de 6ème année ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. Ainsi, ils ont préparé un stand à l'occasion de la traditionnelle marche aux lampions pour vendre leur délicieux jus. Et ce fut un réel succès !



Marche aux lampions le 18 octobre 2019.



En apprendre sur les champignons



Suite au week-end « champignons », organisé par les jeunes naturalistes de Nandrin, quelques élèves de 5e année ont pu expliquer à leurs camarades de classe tout ce qu'ils avaient appris sur les champignons.

Parrainage en 1^{re} et 5^e année

Comme chaque année, les élèves de 5e année ont le plaisir de devenir parrains et marraines des élèves de 1e primaire. Ces rencontres sont l'occasion d'aider les petits à écrire, à lire et à apprendre des jeux de société.



Dans la cour, les filleuls se sentent rassurés par la présence de leur parrain ou marraine.

Visites à Liège

Les élèves de 5^e et 6^e années ont visité Liège et une partie de son folklore. Tout d'abord, ils ont visité le musée Tchantchès et ont pu voir une pièce de théâtre.



Mais quelle est l'histoire de Tchantchès ?

Pause « diner » au soleil :

Ensuite, les élèves ont marché dans les rues de Liège, un questionnaire à la main afin de répondre à quelques questions sur les rues et bâtiments liégeois. **Il leur a fallu développer leur sens de l'observation tout au long de la balade.**



L'après-midi, les élèves ont assisté à une pièce de théâtre sur le harcèlement en milieu scolaire.

L'acteur Thomas Delvaux nous emporte dans le monde de la moquerie, de la méchanceté gratuite mais également de la prise de conscience et de la discussion.

Une pièce et un débat pour comprendre le harcèlement mais surtout pour apprendre à réagir et à ne pas (se) laisser faire !

Les enfants de 1^{ère} maternelle ont repris leurs séances de yoga avec Mme Irène. Ils ont aussi découvert l'au-



tomne dans notre grand pré

Classe de dépaysement pour la classe



de 2^e maternelle de l'école Saint-Martin

Notre séjour à la ferme Comme chaque année, les enfants de 2e maternelle se rendent dans une ferme pédagogique. Ils y ont séjourné 3 jours et 2 nuits. Quelle merveilleuse expérience ! Bottes aux pieds, ils ont réalisé une multitude d'activités comme de véritables petits fermiers.

Les enfants apprennent à rouler à vélo

Les enfants ont relevé quelques défis avec les vélos : monter et descendre, démarrer, s'arrêter, contrôler sa vitesse, placer son regard, repérer les obstacles, freiner, apprendre quelques notions du code de la route...

Quelques enfants ont terminé la formation en sachant rouler à vélo TOUT SEUL ! Bravo aux futurs cyclistes !

Classe nature avec les élèves de 2^e maternelle de l'école Saint-Martin

Quel plaisir d'apprendre à l'extérieur de notre classe ! Coin de partage des découvertes, de discussions, d'échanges et de repos. Découverte de l'automne. Les branchettes doivent avoir la même longueur !



Agenda

Janvier	
2	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
13	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
16	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
18	Souper RSCCN
23	Fermeture des Recyparcs
27	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
Février	
6	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
8	Goûter de l'amicale des pensionnés de Villers-le-Temple à Saint-Séverin
10	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
15	Carnaval à Saint-Séverin
16	Carnaval à Villers-le-Temple
20	au 23 Exposition Art au village à Saint-Séverin
20	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
24	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
29	Grand prix Raygeo à Villers-le-Temple
Mars	
5	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
8	Journée internationale des droits de la femme
9	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
19	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
21	Soirée du comité scolaire de Saint-Séverin
22	Journée mondiale de l'eau
23	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
27	au 29 : BE WAPP - www.walloniepluspropre.be/grand-nettoyage-de-printemps
29	Marche ADEPS de l'amicale des pensionnés de Villers-le-Temple



Nandrin Ecole St-Martin
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00
jeudi 19 mars 2020

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra 14 de 17h00 à 19h30
mercredi 11 mars 2020

www.donneurdesang.be

0800 92 245



Police

appels urgents



pas de blabla

Nouveaux horaires

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**
de 9h à 12h
- **Mercredi :**
de 13h30 à 16h30

Zone de Police du Condroz
Antenne de Nandrin
rue de la gendarmerie 8
4550 Nandrin
085 51 27 10
police.nandrin@skynet.be



CAR et SED (Suivi des Enfants à Domicile) ONE

- Consultation pour enfants de 0 à 6 ans les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9 h à 12 h Place Ovide Musin à Nandrin
- Dépistage visuel 2 x par an pour les enfants de 18 mois à 3 ans

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Services gratuits :

rendez-vous et informations : Arlette KEMPEN - ONE
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
Rendez-vous obligatoire au 0474 57 37 45
du lundi au mercredi de 9h à 15h



info



COLLECTE
PORTE À PORTE

UN SAC SUPPLÉMENTAIRE POUR LA COLLECTE DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SOUPLE ET UN SAC BLEU AU CONTENU ÉLARGI



A partir du 1er décembre 2019,
un nouveau système pour la collecte des PMC
entrera en vigueur dans votre commune.
*Surveillez votre boîte aux lettres pour plus
d'informations.*

Qu'est-ce qui change exactement ?

→ Vous pouvez désormais ajouter les emballages en plastique rigide dans votre sac bleu, à savoir les barquettes, rapiers, pots en plastique, pots de fleurs,... Le nouveau sac transparent permettra de collecter les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.

Pourquoi ce changement ?



→ Ce système permettra de collecter, trier et recycler d'avantage d'emballages en plastique. Cela entraînera une baisse des déchets résiduels et une intensification du recyclage. Une bonne chose pour l'environnement.

Pourquoi 2 sacs ?



→ A l'heure actuelle, notre centre de tri n'est pas équipé pour accueillir les emballages en plastique souple et rigide dans un même sac. Une phase de transition est nécessaire pour que notre infrastructure s'adapte.
Dans un futur proche, le sac bleu seul suffira pour collecter l'ensemble des emballages.

Ce scénario de collecte se déroule-t-il uniquement dans ma commune ?

→ Toute la zone Intradel est concernée. Toutefois, les citoyens des communes de Liège, Ans, Grâce-Hollogne, Flémalle, Herstal, Saint-Nicolas et Seraing n'auront que le sac bleu pour y mettre tous les plastiques.

Où puis-je me procurer les nouveaux sacs ?



→ Les sacs bleus comme les sacs transparents seront vendus dans les points de vente habituels : votre supermarché ou votre magasin de proximité.
vous pouvez proposer vos anciens sacs bleus sans aucun problème à la collecte avec les nouveaux emballages en plastique rigide autorisés.

Quel changement pour la collecte ?



→ Pour le sac bleu : PAS DE CHANGEMENT. 😊



→ Pour le sac transparent : Il sera collecté le même jour que le sac bleu
MAIS 1X toutes les 8 semaines

Reportez-vous à votre calendrier Intradel pour éviter de rater une collecte.



INFORMATION RECYPARC :

Etant donné que les pots de fleurs ainsi que les emballages en plastique souple seront collectés en porte-à-porte, ces 2 fractions ne seront désormais plus disponibles dans les recyparcs.

Nouveaux emballages autorisés dans le sac bleu

- Pot de yaourt
- Barquette de fruits
- Ravier de beurre
- Tube de dentifrice
- Pot de crème
- Pot de fleurs

Emballages autorisés dans le sac transparent

- Sachet de salade
- Sachet de fromage
- Film emballant le pack de bouteilles
- Sac en plastique divers

infos



04 240 74 74
www.intradel.be